

QUELLE PLACE DU SPORT DANS LA FUTURE CONTRACTUALISATION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

28 mars 2023

Quelle place du sport dans la future contractualisation de la politique de la ville ?, thème de la visioconférence organisée par le [RNCRPV](#) le 28 mars 2023.

La politique de la ville ouvrira, dès 2024, un nouveau chapitre qui donnera un cap et une méthode pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales. Après une évaluation des contrats de ville en 2022 qui a démontré des avancées et des limites, l'année 2023 permettra de réunir la puissance publique, les acteurs associatifs et les habitants pour partager les enjeux et harmoniser les contributions respectives. Dans ce cadre, quelle place attribuer au sport, à ses acteurs et à leurs actions ? Quel périmètre et quelles précautions si l'on veut que les activités physiques contribuent à répondre aux questions de santé, de transition écologique, d'emploi et d'insertion, d'égalité femmes-hommes ou encore de prévention de la délinquance ? Quels enseignements retirés des précédents contrats ?

Quand ? le mardi 28 mars de 14h à 16h

L'inscription est gratuite mais obligatoire en cliquant [ICI](#).

Vous recevrez les codes d'accès à la réunion 48h avant la rencontre, si et seulement si vous êtes inscrit.e.

• Emplacement : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Agenda](#) >

• Adresse de cet article :

<https://www.professionbanlieue.org/Quelle-place-du-sport-dans-la-future-contractualisation-de-la-politique-de-la>